



PROTOCOLE SANITAIRE RENFORCÉ POUR L'OPEN DE FRANCE DE FOOTGOLF 2022

DU 23 AU 26 JUIN 2022 - GOLF PARC ROBERT HERSANT

Ce document expose l'ensemble des mesures et précautions mises en place par les équipes de l'Association Française de FootGolf dans le cadre de l'organisation de l'Open de France de FootGolf, au Golf Parc Robert Hersant, du jeudi 23 au dimanche 26 juin 2021.

1- EN AMONT DE LA COMPÉTITION

- L'équipe organisatrice de l'Association Française de FootGolf informera les joueurs inscrits du Protocole sanitaire renforcé à appliquer strictement.
- Le non-respect volontaire ou réitéré du Protocole sanitaire renforcé pourra justifier une exclusion immédiate des participants.
- Le Protocole sanitaire renforcé sera envoyé par e-mail à l'ensemble des participants.
- Un « Référent COVID-19 » sera nommé et communiqué pour cet événement. Il devra s'assurer que l'ensemble des mesures en vigueur au moment de l'évènement est bien connu des participants.
- La formule de jeu choisit pour cette compétition est adaptée pour limiter les regroupements de personnes dans l'enceinte du golf.
- Les départs se feront « en ligne », ce qui permettra de fluidifier le passage des participants tout au long du parcours et aux abords du Club House.
- Les joueurs seront informés de leur heure de départ et devront se présenter au trou n°1 au maximum 15 minutes avant leur heure de départ prévue.



2- ACCUEIL DES PARTICIPANTS

- Un agent de régulation sera en charge d'organiser le parking des joueurs dès leur arrivée.
- Un espace d'accueil sera organisé en extérieur, matérialisé par une tente ouverte.
- Le port du masque sera OBLIGATOIRE dans l'ensemble de l'enceinte du golf, sauf à l'occasion des repas, où il sera obligatoire de rester assis.
- Une solution hydroalcoolique sera disponible en libre-service à l'accueil.
- Un rappel des règles sanitaires sera affiché à l'accueil, ainsi que dans plusieurs autres endroits, notamment sur la terrasse et les abords du Club House.
- Lors de l'accueil des participants, un rappel des règles sanitaires sera effectué individuellement à chaque joueur.
- Chaque joueur devra se présenter INDIVIDUELLEMENT à l'accueil afin de récupérer son sac de bienvenue, comprenant notamment 1 masque de protection.
- Des masques seront disponibles à la vente au niveau de la tente boutique pour les joueurs inscrits et les accompagnants.
- Aucun regroupement de plus de 6 personnes ne devra se faire sur et aux abords du parking.
- Il sera expressément demandé aux joueurs de ne pas se présenter trop tôt au golf, pour ne pas créer de regroupement dans l'enceinte du golf.
- Trois agents de sécurité seront présents aux abords du club house afin de faire respecter l'ensemble des mesures présentes dans ce protocole sanitaire renforcé

3- ORGANISATION DE LA RESTAURATION

- Lors des 4 jours d'événement, les participants seront amenés à se restaurer dans l'enceinte du golf, prioritairement en extérieur, et seront OBLIGATOIREMENT assis. Au sein du Club House, le port du masque sera OBLIGATOIRE.
- La jauge d'accueil du public dans l'enceinte du restaurant est fixée à 50% de la capacité d'accueil maximale, soit 82 personnes.
- Aucun service ne sera fait au bar.
- Lors des repas, en dehors du service qui se fera en configuration « buffet », les participants devront rester assis. Les déplacements devront être effectués obligatoirement avec le port du masque.
- Les participants pourront aller prendre leur commande au buffet par groupe de 6 maximum.
- Le personnel de restauration s'assurera de la fluidité du passage au buffet et limitera le nombre de personnes simultanément debout à 6 maximum.
- Des tables de 6 personnes maximum seront disposés à 2 mètres d'écart les unes des autres.



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

- Une solution hydroalcoolique sera disposée sur chacune des tables.
- L'équipe organisatrice de l'Association Française de FootGolf, ainsi qu'une équipe de sécurité s'assureront du respect de ces mesures sanitaires renforcées.
- Des affichages au format A3 présentant l'ensemble des mesures sanitaires obligatoires seront disposées à différents endroits au sein de l'espace extérieur ainsi que sur la terrasse.

4- AU SEIN DU CLUB HOUSE

- En dehors des repas, la jauge d'accueil au sein du Club House est de 65% de la capacité totale d'accueil.
- Aucun service ne sera effectué directement au bar. Les commandes devront être prises en priorité depuis une table, assis.
- Au sein du Club House, les joueurs devront rester OBLIGATOIREMENT ASSIS.
- En cas de consommation sur place, et si la météo le permet, les joueurs seront prioritairement installés en terrasse, dans la limite de 6 personnes par table.
- Une solution hydroalcoolique sera à disposition au niveau du bar.

5- ORGANISATION DES DÉPARTS

- Chaque squad (équipe de 4 ou 5 joueurs maximum) se présentera au niveau du trou n°1 au maximum 15 minutes avant son heure de départ prévue.
- Ainsi, il n'y aura jamais plus de 10 personnes en même temps à proximité immédiate des aires de départ des trous avec l'application d'une distanciation de 2 mètres minimum entre chaque personne.
- Les départs se succéderont avec un intervalle de 7 minutes.
- Il est fortement recommandé aux joueurs d'être en possession d'un flacon de solution hydroalcoolique dans son sac.

6- SUR LE PARCOURS

- Les joueurs devront se présenter au trou n°1 au maximum 15 minutes avant leur heure de départ prévue
- Les joueurs devront respecter une distanciation physique de 2 mètres entre eux
- Les joueurs ne devront pas toucher ou manipuler les drapeaux et les hampes
- La balle devra être sortie du bogey uniquement avec le pied
- En cas de ratissage, les joueurs devront se laver les mains avec une solution hydroalcoolique
-



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

- Des toilettes mobiles seront à disposition des joueurs sur le parcours (une toilette par parcours), afin de fluidifier le passage aux toilettes du Club House
- Un ravitaillement sera mis à disposition des joueurs au niveau du trou n°1 de chaque parcours (eau, fruits, barres de céréales...)

7- FIN DE PARCOURS - RETOUR DES PARTICIPANTS AU CLUB HOUSE

- À la fin de leur parcours, un participant par squad transmet une carte de score complète à l'équipe organisatrice, qui effectue le recording oralement avec le participant. Chaque joueur dépose ensuite sa carte de scores sur la table de scoring, pour que l'équipe organisatrice puisse la stocker en cas de contestation ultérieure du résultat, dans la limite de 48 heures de conservation.
- Une solution hydroalcoolique sera à disposition des participants au niveau de la table de scoring.
- Les agents de sécurité veilleront à ce qu'aucun regroupement ne se fasse au retour des participants au Club House. Les participants devront dès la fin de leur parcours, soit quitter l'enceinte du golf, soit rester au niveau de la terrasse et du Club House, mais OBLIGATOIREMENT ASSIS.

8- SORTIE DU GOLF

- Chaque joueur aura été prévenu préalablement par les organisateurs qu'il doit quitter l'enceinte du golf sans créer d'attroupement de plus de six personnes dans les espaces intérieurs et dix personnes sur les parkings et toujours en respectant la distanciation et les gestes barrières.



FOOTGOLF FRANCE
Association Française de FootGolf

9- REMISE DES PRIX

Une remise des prix sera organisée selon les recommandations suivantes :

- La remise des prix se déroulera prioritairement à l'extérieur. Les joueurs devront obligatoirement être assis en évitant les regroupements de plus de 6 personnes en intérieur et 10 personnes en extérieur.
- Le(s) micro(s) utilisé(s) lors de la remise de prix devra être individuel ou bien désinfecté si le micro venait à changer de main.
- Si pour des raisons météo, la remise des prix doit se dérouler à l'intérieur, le respect strict des mesures sanitaires en vigueur sera appliqué. Les joueurs devront **OBLIGATOIREMENT** être assis à table dans la limite de 6 par table.
- Le traiteur de l'événement devra respecter les règles sanitaires établies par le Gouvernement en terrasse, sous tente aérée ouverte ou vente à emporter.